

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire
34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUE LUI SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	Un an
Rhône et départ. limit. 5 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres départements.. 7 fr.	14 fr.	26 fr.
Étranger (Union post.) 10 fr.	20 fr.	40 fr.

(On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale

DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur
34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces de ce journal sont reçues exclusivement :
à LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort
et dans ses succursales de Saint-Etienne et de
Grenoble.
à PARIS, chez M. AUDEBERT, 10, place de la
Bourse.

ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL DU RHONE
DIMANCHE 22 MAI
CANTON DE NEUVILLE

SCRUTIN DE BALLOTAGE

Candidat du Comité de l'Union
des Républicains radicaux du
Rhône.

F. CHASSAGNIEUX
Membre de la Délégation cantonale.
Président de la Bibliothèque de
Fontaines-sur-Saône.

ELECTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DIMANCHE 22 MAI
III^e ARRONDISSEMENT DE LYON

SCRUTIN DE BALLOTAGE

Candidat radical-socialiste

ODDOUX
Ancien Conseiller municipal, Président
de la Chambre syndicale des maçons

ELECTION LÉGISLATIVE DE L'ISÈRE
DU 22 MAI 1887

Candidat des Comités et
des groupes radicaux de l'Isère

Edgar MONTEIL
Publiciste, syndic des journalistes ré-
publicains français, chevalier de la
Légion d'honneur, ex-conseiller gé-
néral de la Seine, membre de la commission
supérieure de l'Exposition de 1889,
à Thodure, arrondissement de Saint-
Marcellin.

LES
AUTEURS DE CRISE

L'entêtement du président du Conseil à refuser de remanier le budget pour y chercher, comme l'y invite la Commission, des économies plus larges, est injustifiable; car si une crise ministérielle éclate, elle n'aura pas d'autre cause que cet entêtement picard.

Cette obstination n'est pas seulement injustifiable, elle est encore inexplicable; à moins qu'on aille en chercher le motif dans la conscience que possède M. Goblet de la remarquable et rare incapacité financière de son collègue et ami M. Dauphin, ministre des finances.

« — Puisque Dauphin, qui a eu tant de peine à établir un projet de budget, est absolument incapable d'en présenter un autre, à quoi bon lui imposer cette corvée, se sera dit M. Goblet, non sans une certaine logique.

« — Mais, direz-vous, s'il en est ainsi, pourquoi M. Goblet ne jette-t-il pas son ministère des finances par-dessus bord? Dauphin ne se noiera pas, et le cabinet, débarrassé de

cette surcharge, pourra continuer à flotter; mais en gardant Dauphin, il risque fort de sombrer à pic, aujourd'hui ou demain. »

C'est parfaitement exact et il est probable que M. Dauphin serait sacrifié depuis longtemps au salut du ministère, si ce personnage n'était pas le grand électeur de la Somme, et si M. Goblet ne se croyait tenu à le ménager, en vue de ses intérêts électoraux.

Voilà le dessous de cartes qu'il faut connaître pour s'expliquer l'entêtement de M. Goblet à ne pas lâcher la nageoire tutélaire de son Dauphin. Il compte, comme tous les ministres passés présents et futurs, que la Chambre, par crainte d'une crise, n'osera pas renverser son cabinet, et, au pis aller, il aime mieux s'exposer à perdre aujourd'hui son portefeuille de ministre, qu'à perdre plus tard son mandat de député.

Voilà comment est né le conflit qui inquiète tant de gens. Voilà pourquoi nous allons rentrer, peut-être, dans une crise ministérielle, qui arêtera pendant un laps de temps plus ou moins long toutes les affaires, celles de l'Etat et celles des particuliers.

Il nous a paru utile de préciser ces détails, pour permettre au public de discerner à qui incombe la véritable responsabilité.

Déjà nos excellents confrères de la presse opportuniste font réclamer leur fameux cliché sur « l'alliance de l'Extrême-gauche et de la Droite, qui rend impossible toute stabilité ministérielle, qui ne laisse vivre aucun cabinet républicain etc., etc. » vous connaissez la Kyrieelle.

Eh bien! écoutez ceci :

On prétend qu'en se refusant à examiner le budget, qu'en décidant de proposer à la Chambre d'inviter le gouvernement à lui soumettre de nouvelles propositions, la Commission du budget a pris une résolution anormale et quelque peu révolutionnaire. C'est l'opinion de M. Ribot et d'autres bons esprits.

Cette critique serait juste si la commission se trouvait en face d'un budget et d'un ministre des finances.

Mais la vérité est qu'il n'y a pas de budget et qu'il n'y a pas de ministre des finances. Il n'y a pas de budget, puisque les deux conceptions maîtresses du projet gouvernemental, reconstitution du capital et transformation de la contribution mobilière, sont abandonnées.

Il n'y a pas de ministre des finances, puisque M. Dauphin n'a pas de vues personnelles, puisqu'il a fait bon marché du plan financier auquel il s'est arrêté, puisqu'il se déclare prêt à accepter, à s'approprier les idées quelconques qui lui seront suggérées par Pierre ou par Paul.

On n'examine pas le néant.

On travaille malaisément avec un ministre des finances qui semble avoir fait la gageure d'élever le « je m'en f...isme » à la hauteur d'un principe.

Qui dit cela? Est-ce Rochefort? Est-ce Henri Maret? Est-ce Clémenceau? Non, c'est M. Arthur Ranc,

qui n'est pas le père de l'opportunisme assurément, mais que l'on peut à bon droit considérer comme son oncle. Et, dans cette circonstance, il ne nous coûte rien de déclarer que M. Ranc a complètement raison.

Parmi les députés qui voteront avec la Commission du budget, contre le ministère, on en trouvera de tous les groupes parlementaires; mais ils auront, quelle que soit leur origine politique, un lien commun : ils appartiendront tous au parti qui veut des économies sérieuses.

Formeront-ils la majorité ou la minorité? On l'ignore. En tout cas, si le cabinet tombe, c'est qu'il aura voulu tomber; la crise actuelle n'a pas d'autres auteurs que M. Goblet et M. Dauphin.

ERNEST VAUQUELIN

SYMPATHIES RUSSSES

D'après la *Nouvelle Presse libre* de Vienne le général Boulanger aurait, comme l'a fait M. Pasteur, envoyé à Moscou un télégramme de félicitations à l'occasion des fêtes jubilaires du poste populaire Slavianski.

Le télégramme, lu publiquement par le président du comité des fêtes a, dit le journal viennois, provoqué un extrême enthousiasme, et séance tenante il a répondu dans les termes les plus chaleureux.

LETTRE DE PARIS

Paris, 16 mai.

Le grand débat d'où M. le ministre Goblet doit sortir mort ou victorieux est décidément remis à mercredi, probablement même à jeudi. Au lieu d'être lu à la tribune et discuté séance tenante, le rapport de notre ami Camille Pelletan sera imprimé et distribué, double opération qui exigera au moins quarante-huit heures. C'est toujours autant de gagné pour le cabinet, dont les jours sont désormais comptés et pour qui cet ajournement ressemble fort aux sursis qu'on accorde parfois aux condamnés à mort.

L'idée de s'opposer à la discussion immédiate du rapport Pelletan vient, dit-on, de M. Julien, député fort encombrant de Loir-et-Cher, membre de la gauche radicale et ministériel déterminé. C'est à lui que l'on doit ce joli mot de vaudeville : « La première économie qu'il importe de faire, c'est celle des crises ministérielles ».

Au reste, M. Julien n'est pas le seul député qui s'emploie activement à sauver le ministère en péril. L'essai des mouches du coche parlementaire bourdonne en ce moment au Palais-Bourbon. Tous les hommes politiques auxquels la nature a départi ce tempérament particulier qui distingue les terre-neuve, tous les sauveurs ordinaires des cabinets en détresse se creusent la tête à trouver quelque moyen de conjurer la tempête qui menace d'emporter M. Goblet et ses collègues.

La dernière combinaison imaginée consiste à faire passer tout le poids de la situation sur la trop coupable tête de M. Dauphin :

« Ce pelé, ce galeux d'où nous vient tout le mal.

On semble croire — illusion candide! — que, le ministre des finances parti, tout marchera comme sur des roulettes; en d'autres termes, on se figure que la Commission du budget, n'ayant plus en face d'elle l'homme qui semble lui être le moins sympathique, viendra à résipiscence, et acceptera, les yeux fermés, le budget qu'elle refuse actuellement d'examiner.

Remarque que rien ne justifie cette manière de voir : la décision de la Commission, en effet, ne vise pas tel ou tel ministre, ni même le ministère pris en son entier, mais bien l'étrange budget qui lui a été présenté. M. Dauphin n'est assurément pas en possession de la confiance de la majorité; il a eu le talent de se mettre à peu près tout le monde à dos par son scepticisme et la désinvolture avec laquelle il traite les plus graves questions. Ce robin venu d'Amiens pour être financier rappelle assez bien le cardinal Duperron qui, prêchant un jour devant Henri III, rassembla tout d'abord les plus solides preuves (2) de l'existence de Dieu et, tout aussitôt après, offrit de soutenir la thèse contraire avec la même éloquence et la même conviction; l'acédie qui causa la disgrâce de ce trop spirituel prêtre.

De même, M. Dauphin s'est tout à fait déconsidéré par la parfaite indifférence dont il a fait preuve à l'égard des hauts intérêts qui lui sont confiés. Aux députés qui lui représentaient que réellement son budget n'était pas sérieux, M. Dauphin s'est contenté de répondre avec une impassibilité olympienne, qu'en effet son projet ne vaut pas grand'chose, mais qu'il lui paraissait bien inutile de chercher quelque autre combinaison, étant bien convaincu d'avance de l'inutilité des investigations auxquelles il pourrait se livrer.

Ce fantaisiste pourrait donc, sans inconvénient, disparaître du ministère; mais son départ ne rendrait pas meilleure la situation de ses collègues. Encore un coup, ce ne sont pas les hommes qui sont en cause; c'est le système. La commission veut un budget sincère, équilibré au moyen des économies et alimenté par les impôts existants, sans taxes nouvelles et sans emprunt. Le cabinet, au contraire, à la prétention de faire voter un budget fictif, parfaitement obscur, dépourvu d'équilibre réel, et, de plus, alimenté : 1° par de nouveaux impôts; 2° par des emprunts à peu près illimités, car une fois engagés dans cette voie funeste, il n'y a pas apparence qu'on s'y arrête.

Vous voyez qu'entre le gouvernement et la Commission le désaccord est aussi complet que possible, et que ce n'est pas le départ d'un ministre, si antipathique soit-il, qui pourrait prévenir le conflit.

Reste à savoir de quelle façon la Chambre accueillera le rapport de Camille Pelletan. Suivant les derniers indices, il paraît certain, dès maintenant qu'une majorité est acquise aux conclusions de la Commission. Hier l'Extrême-Gauche a tenu une importante réunion où la question a été débattue, et à l'unanimité moins trois voix, elle a décidé de voter le renvoi du budget au gouvernement. M. Clémenceau a fait entendre, à ce propos, quelques excellentes paroles, soutenant cette thèse qu'à moins d'abandonner tout son programme, le parti radical ne peut céder en cette circonstance comme il l'a fait trop souvent, par pur esprit de conciliation.

La perspective de l'avènement d'un

ministère opportuniste n'a rien qui doive intimider les radicaux, non plus que la menace d'une dissolution. Le cabinet ferryste ne durerait pas huit jours; et quant à la dissolution, ce ne sont pas les partis les plus avancés qui ont lieu de la redouter.

Il faut donc souhaiter que chaque membre de l'Extrême gauche reste fidèle au devoir et, sans s'inquiéter des conséquences immédiates de son vote, se prononce énergiquement contre toute politique financière qui ne serait pas basée sur l'économie la plus sévère. Si, après avoir ainsi voté, le député radical est renvoyé devant ses électeurs, sa situation sera aussi nette que favorable. Je ne pense pas, en effet, qu'il y ait un seul contribuable qui puisse reprocher à son mandataire de s'être opposé à toute augmentation d'impôt. La plate-forme, en cas de dissolution, serait excellente.

Mais on peut être tranquille; sentant parfaitement que l'opinion publique leur est contraire, et ayant conscience de leur impopularité grandissante, les opportunistes se garderont bien de provoquer la dissolution; c'est là une épreuve qu'ils ne tenteront pas; ils ont trop de raisons pour la craindre.

MAURICE RENAUD.

DÉPÊCHES
DE « LA TRIBUNE »
Par Fil télégraphique spécial

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

LE RAPPORT PELLETAN

Paris, 16 mai.

Dans le rapport que M. Pelletan présente à la Chambre au nom de la Commission du budget, le député des Bouches-du-Rhône, déclare que la Commission à l'assurance d'avoir rempli un devoir auquel elle ne pouvait se soustraire.

Il rappelle les conditions dans lesquelles cette Commission fut constituée et à la suite desquelles elle a entrepris l'examen du budget présenté par le ministre des finances.

L'importance exceptionnelle que la question budgétaire a acquise devant le Parlement et le pays, prouve que ce serait trop de deux budgets d'attente.

Dès le début de ses travaux, la Commission n'a trouvé que le vide. Quant à la formule *ni impôts nouveaux ni emprunt*, M. Pelletan déclare que la Commission n'a garde de la proposer, parce qu'il est à craindre que le budget de 1888 ne puisse être équilibré avec des économies.

Il faut évidemment s'attacher avec ténacité aux économies, parce qu'il est certain qu'on obéit ainsi à une nécessité de premier ordre. Il faut leur demander tout ce qu'elles peuvent avant de s'adresser ailleurs. Mais il est probable que les ressources ainsi créées puissent suffire à rétablir l'équilibre.

Le rapporteur répond ensuite aux objections adressées à la Commission et discute les propositions faites par le gouvernement, notamment celle qui concerne la perception de l'impôt.

Il s'étonne qu'on soutienne que sur

l'ensemble de services qui coûtent plus cher que dans aucun pays où, il est impossible de faire des économies considérables et cite comme exemple les services coloniaux.

Ne pourrait-on réduire de 2 à 3 0/0 toute la partie du budget consacrée à la dette? C'est le rôle du ministère de proposer cela.

M. Pelletan établit le rôle de la Commission du budget qui consiste dans une œuvre de préservation et de conservation des finances du pays et non dans la reconstitution de ces finances.

Il s'étonne que les partisans les plus ombrageux du régime parlementaire demandent que les rapporteurs de la Commission prennent la place des ministres pour revenir qu'ils ministres impuissants, car ils ne pourraient rien faire, manquant absolument des bases nécessaires à l'édification d'une œuvre sérieuse.

On ne renverserait pas seulement le fonctionnement du régime parlementaire, on organiserait un avortement législatif.

Qu'est-ce que la Commission demande au ministère, sinon l'exécution de son propre programme.

M. Pelletan rappelle les promesses faites par le Cabinet à sa naissance. Il conclut en demandant à la Chambre d'adopter l'ordre du jour de la Commission.

RÉUNION DE LA DROITE

Paris, 16 mai.

La droite de la Chambre s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. de La Rochefoucauld.

Elle a décidé qu'elle voterait à l'unanimité les conclusions du rapport Pelletan. M. Delisse a été ensuite introduit pour fournir des explications sur l'amendement Ribot-Méline.

LES COULOIRS

Paris, 16 mai.

Les couloirs de la Chambre présentent assez d'animation. Il n'est question que de la discussion qui va s'engager sur le différend survenu entre le ministère et la Commission du budget et du rapport de M. Camille Pelletan.

L'opinion générale est que le ministère évitera difficilement la crise.

Elections Municipales de Paris

SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 15 MAI

Paris, 16 mai

Nous avons annoncé hier, dans nos dernières dépêches, le résultat du scrutin de ballottage qui a eu lieu, à Paris, pour la nomination de la municipalité.

Nous avons constaté que ce résultat est l'écrasement complet de l'opportunisme dans la capitale.

Le nouveau Conseil se trouve donc ainsi définitivement composé :

Autonomistes (56) (1)

RADICAUX-SOCIALISTES (45)

Bassinet, Benon, Bompard, Boué, De Bouteiller, Cattiaux, Dr Chassagné, Champodry, Dr Chantemesse, Deschamps, Darlot, Darnas, Delhomme, Deschamps, Donnat, Dr Dubois, Fousset, Guichard, Hovelacque, A. Humbert, Jacques, Ledere, Lefebvre-Roncier, Lopin, Lyon-Allemand, Longuet, Dr Levraud, Marsulan, G. Mayer, De Méronval, Mesureur, Navarre, Paillet, Patenne, Piperaud, Emile Richard, Dr Robinet, Roussel, Raut, Santon, Saint-Martin, Simoneau, Paul Viguier.

(1) Les noms en italique sont ceux des nouveaux conseillers. — Les sièges gagnés sont indiqués par un astérisque (*)

Publication de LA TRIBUNE du 17 Mai 1887

99

GERMINAL

PAR

ÉMILE ZOLA

CINQUIÈME PARTIE

V

— Quand je te dis que voilà les gendarmes!... Ecoutes-moi donc. C'est Chaval qui est allé les chercher et qui les amène, si tu veux savoir. Moi, ça m'a dégoûté, je suis venu... Sauve-toi, je ne veux pas qu'on te prenne.

Et Catherine l'emmena, à l'instant où un lourd galop ébranlait au loin le pavé. Tout de suite, un cri éclata : « Les gendarmes! les gendarmes! » Ce fut une débâcle, un saut qui-peut se le dire, qu'en deux minutes la route se trouva libre, absolument nette, comme balayée par un ouragan. Le cadavre de Maigrat faisait seul une tache d'ombre sur la terre blanche. Devant l'estaminet Tison, il n'était resté que Rassenauer, qui, soulagé, la face ouverte, applaudissait à la facile victoire des sabres; tandis que, dans Montsou désert, éteint,

dans le silence des façades closes, les bourgeois, la sueur à la peau, n'osant risquer un oeil, claquaient des dents. La plaine se noyait sous l'épaisse nuit, il n'y avait plus que les hauts fourneaux et les fours à coke incendiés au fond du ciel tragique. Pesamment, le galop des gendarmes approchait, ils débouchèrent sans qu'on les distinguât, en une masse sombre. Et, derrière eux, confiée à leur garde, la voiture du pâtissier de Marchiennes arrivait enfin, une carriole d'où sauta un marmotton, qui se mit d'un air tranquille à débaler les croûtes des vol-au-vent.

SIXIÈME PARTIE

I

La première quinzaine de février s'écoula encore, un froid noir prolongeait le dur hiver, sans pitié des misérables. De nouveau, les autorités avaient battu les routes : le préfet de Lille, un procureur, un général. Et les gendarmes n'avaient pas suffi. De la troupe était venue occuper Montsou, tout un régiment, dont les hommes campaient de Beaugnies à Marchiennes. Des postes armés gardaient les puits, il y avait des soldats devant chaque machine. L'hôtel du directeur, les Chantiers de la Compagnie, jusqu'aux maisons de certains bourgeois, s'élevaient hérissés de haionnettes. On n'entendait plus, le long du pavé, que le passage lent des patrouilles. Sur le terri du Voreux, continuellement, une senti-

nelle restait plantée, comme une vigie au-dessus de la plaine rase, dans le coup de vent glacé qui soufflait là-haut; et, toutes les deux heures, ainsi qu'en pays ennemi, retentissaient les cris de faction.

— Qui vive?... Avancez au motif de ralliement!

Le travail n'avait repris nul part. Au contraire, la grève s'était aggravée: Crèvecoeur, Mirou, Madeleine arrêtaient l'extraction, comme le Voreux; Feutry-Cantel et la Victoire perdaient de leur monde chaque matin; à Saint-Thomas, jusque-là indemne, des hommes manquaient. C'était maintenant une obstination muette, en face de ce déploiement de force, dont s'exaspérait l'orgueil des mineurs. Les coronas semblaient déserts, au milieu des champs de betteraves. Pas un ouvrier ne bougeait, à peine en rencontrait-on un par hasard, isolé, le regard oblique, baissant la tête devant les pantalons rouges. Et, sous cette grande paix morte, dans cet entêtement passif, se butant contre les fusils, il y avait la douceur menteuse, l'obéissance forcée et patiente des fauves en cage, les yeux sur le dompteur, prêts à lui manger la nuque, s'il tournait le dos. La Compagnie, que cette mort du travail ruinait, parlait d'embaucher des mineurs du Borinage à la frontière belge; mais elle n'osait point; de sorte que la bataille en restait là, entre les charbonniers qui s'enfermaient chez eux, et les fosses mortes, gardées par la troupe.

Dès le lendemain de la journée terrible, cette paix s'était produite, d'un coup, cachant une panique telle, qu'on faisait le plus de silence possible sur

les dégâts et les atrocités. L'enquête ouverte établissait que Maigrat était mort de sa chute, et l'affreuse mutilation du cadavre demeurait vague, entourée déjà d'une légende. De son côté, la Compagnie n'avait pas les dommages soufferts, pas plus que les Grégoire ne se souciaient de compromettre leur fille dans le scandale d'un procès, où elle devrait témoigner. Cependant, quelques arrestations avaient eu lieu, des comparutions comme toujours, imbéciles et ahuris, ne sachant rien. Par erreur, Pierron était allé, les menottes aux poignets, jusqu'à Marchiennes, ce dont les camarades riaient encore. Rassenauer, également, avait failli être emmené entre deux gendarmes. On se contentait à la Direction, de dresser des listes de renvoi, on rendait les livrets en masse; Maheu avait reçu le sien, Lévague aussi, de même que trente-quatre de leurs camarades, au seul coran des Deux-Cent-Quarante. Et toute la sévérité retombait sur Etienne, disparu depuis le soir de la bagarre, et qu'on cherchait, sans pouvoir retrouver sa trace. Chaval, dans sa haine, l'avait dénoncé, en refusant de nommer les autres, supplié par Catherine qui voulait sauver ses parents. Les jours se passaient, on sentait que rien n'était fini, on attendait la fin, la poitrine oppressée par un malaise.

A Montsou, dès lors, les bourgeois s'éveillaient en sursaut chaque nuit, les oreilles bourdonnantes d'un tocsin imaginaire, les narines hantées d'une puanteur de poudre. Mais ce qui achevait de leur fêler le crâne, ce fut un prône de leur nouveau curé, l'abbé Ravavier, ce prêtre maigre aux yeux de

braise rouge, qui succédait à l'abbé Joire. Comme on était loin de la discrétion souriante de celui-ci, de son unique soup d'homme gras et doux à vivre en paix avec tout le monde! Est-ce que l'abbé Ravavier ne s'était pas permis de prendre la défense des abominables brigands en train de déshonorer la région? Il trouvait des excuses aux scélératesses des grévistes, il attaqua violemment la bourgeoisie, sur laquelle il rejetait toutes les responsabilités. C'était la bourgeoisie qui, en déposant l'église de ses libertés antiques pour en méuser elle-même, avait fait de ce monde un lieu maudit d'injustice et de souffrance; c'était elle qui prolongeait les malentendus, qui poussait à une catastrophe effroyable, par son athéisme, par son refus d'en revenir aux croyances, aux traditions fraternelles des premiers chrétiens. Et il avait osé menacer les riches, il les avait avertis que, s'ils s'entêtaient davantage à ne pas écouter la voix de Dieu, sûrement dieu se mettrait du côté des pauvres; il reprendrait leurs fortunes aux jouisseurs incrédules, il les distribuerait aux humbles de la terre, pour le triomphe de sa gloire. Les dévots en tremblaient, le notaire déclarait qu'il y avait là du pire socialisme, tous voyaient le curé à la tête d'une bande, brandissant une croix, démolissant la société bourgeoise de 89, à grands coups.

M. Hennebeau, averti, se contenta de dire, avec un haussement d'épaules : — S'il nous ennuie trop, l'évêque nous en débarrassera.

Et, pendant que la panique soufflait ainsi d'un bout à l'autre de la plaine,

Etienne habitait sous terre, au fond de Réquillart, le terrier à Jeanlin. C'était là qu'il se cachait, personne ne le croyait si proche, l'audace tranquille de ce refuge, dans la mine même, dans cette voie abandonnée du vieux puits, avait déjoué les recherches. En haut, les panneliers et les aubépines, poussés parmi les charpentes abîmées du beffroi, bouchaient le trou; on ne s'y risquait plus, il fallait connaître la manœuvre, se pendre aux racines du sorbier, se laisser tomber sans peur, pour atteindre les échelons solides encore; et d'autres obstacles le protégeaient, la chaleur suffoquée du goyot, cent vingt mètres d'une descente dangereuse, puis le pénible glissement à plat ventre, d'un quart de lieue, entre les porcs resserrés de la galerie, avant de découvrir la caverne scélérates, emplit de raplaes. Il y vivait au milieu de l'abandon, et il avait trouvé du genièvre, le reste de la morne sèche, des provisions de toutes sortes. Le grand lit de foin était excellent, on ne sentait pas un courant d'air, dans cette température égale, d'une tiédeur de bain. Seule, la lumière menaçait de manquer. Jeanlin qui s'était fait son pourvoyeur, avec une prudence et une discrétion de sauvage ravi de se moquer des gendarmes, lui apportait jusqu'à de la pomme, mais ne pouvait arriver à mettre la main sur un paquet de chandelles.

Dès le cinquième jour, Etienne n'aluma plus que pour manger. Les morceaux ne passaient pas, lorsqu'il les avalait la nuit. Cette nuit interminable, complète, toujours du même noir, était sa grande souffrance. Il avait beau dormir en sûreté, être pourvu de pain,

Dans le précédent Conseil municipal, les autonomistes étaient au nombre de 41 ; cinq de leurs sièges ont été conquis par les socialistes révolutionnaires ; soit neuf sièges gagnés par les autonomistes sur les opportunistes.

SOCIALISTES RÉVOLUTIONNAIRES (11)
Brousse, Chabert, Chauvière, Dumay, Fallet, Joffrin, Lavy, Paulard, Réties, Simon-Socns, Vaillant.

Dans le précédent conseil municipal, les socialistes-révolutionnaires étaient au nombre de 4 ; soit sept sièges gagnés (dont 5 sur les autonomistes et 2 sur les opportunistes).

Opportunistes (13)

Boll, Gaston Carle, Deligny, Depasse, Després, Gaudès, Hattat, Hervieux, Lamoureux, Muzet, Ruel, Strauss, Stupuy.

Dans le précédent Conseil municipal, les opportunistes étaient au nombre de 27 ; soit quatorze sièges perdus.

Réactionnaires (14)

Georges Buzy, Binder, Cochon, Despatys, Desballe, Deffaux, Ferdinand Duval, Gaudard, Leriche, Marius Martin, Riant.

Dans le dernier Conseil municipal, les réactionnaires étaient au nombre de 10 ; soit un siège gagné sur les autonomistes.

A titre de curiosité, voici quelles sont les professions des membres du nouveau Conseil :

Avocats. — Despatys, G. Berry, Hervieux, Binder, Dufray, Ferdinand Duval, Lefebvre-Roncier, René Saint-Martin, Cochon, Bempard.

Architectes. — Cernisson, Sauton.

Artistes. — Collin, Delhomme.

Dessinateur en broderies. — Mesureur.

Employés. — Fallet, Bonon, Champoudry.

Ingénieurs. — Deligny, Guichard, Donnat.

Journalistes, publicistes. — Gaston Carle.

Depasse, Strauss, Stupuy, Vaillant, E. Richard, A. Humbert, Paulard, Viguière, Longueval, de Bouteiller.

Médecins. — Catiaux, Chassaigne, Chautemps, Brousse, Després, Dubois, Deschamps, Leyraud, Navarre, Lamoureux.

Maitre-maçon. — Bassinet.

Notaire. — Gamard.

Négociants, industriels. — Boll, Rousselle, Cusset, Darlot, Hattat, Jacques, Siméon, Marsoulan, Muzet, Leclerc, G. Mayer, Ruel, Marius Martin, Fossier, Patenne, Lopin, Daumas, Deville.

Professeurs, chefs d'institution. — Pipe-
raud, de Ménerve, Gaudès, Lavy, Hovelac-

Propriétaires. — Riant, Rouzé, Leriche, Lyon-Allema.

Ouvrier cordonnier. — Simon-Socns.

Ouvriers mécaniciens. — Dumay, Joffrin.

Ouvrier graveur. — Chabert.

Ouvrier bûtonnier. — Réties.

Typographe. — Chauvière.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE

Paris, 15 mai.

Canton de Neuilly

Inscrits, 22,831 ; Votants, 11,442

MM. O. Allaire, radical..... 5,273 ELU

Trébois, radical..... 5,041

Au premier tour de scrutin, les 14,443 suf-

frages exprimés s'étaient ainsi répartis :

MM. Trébois, 6,539 voix ; O. Allaire, 5,056 ;

Berthier, 3,187 ; divers et nuls, 561.

Canton de Pantin

Inscrits, 10,644 ; Votants, 4,319

MM. Pean, radical..... 3,760 ELU

Kuhn..... 1,232

Pouillet..... 140

Au premier tour de scrutin, les 6,309 suf-

frages exprimés s'étaient ainsi répartis :

MM. Pean, 2,951 voix ; Pouillet, 1,843 ; Kuhn,

1,202 ; divers et nuls, 333.

LA CHAMBRE

Séance du 16 mai

PRÉSIDENCE DE M. FLOQUET

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

Après la lecture du procès-verbal, qui est

adopté sans incident, la Chambre aborde

l'ordre du jour.

Le Régime des Sucres

M. Floquet appelle la suite de la délibé-

ration sur le régime des sucres.

M. Duché propose de fixer le rendement

légal par 100 kil. de betteraves à 7 kil. 500

jusqu'au 31 août 1888 et à 8 kil. à partir de

cette date.

Selon lui, la loi de 1884 a stimulé outre

mesure la production par des moyens fac-

iles. La Chambre républicaine doit renoncer à

tout impôt non employé au service de l'Etat

et destiné à favoriser les intérêts particu-

liers.

Le Budget de 1888

Le président donne la parole à M. Ca-

mille Pelletan pour la lecture de son rap-

port sur le budget de 1888.

On a lu le plus haut dans nos dépêches de la

Journal parlementaire ce vigoureux docu-

ment qui résume admirablement l'opinion

du pays sur la réforme de nos finances.

M. Goblet déclare que le gouvernement

souhaite que la solution soit aussi prompte

que possible et demande le renvoi de la dis-

cussion à la prochaine séance.

Après une observation de M. Vernhes, la

discussion est renvoyée à demain.

Reprise du Projet sur les Sucres

La Chambre la discussion reprend sur le

régime des sucres.

M. Sans-Leroy déclare que la commis-

sion n'accepte pas l'amendement Duché.

Cet amendement mis aux voix est repous-

sé par 348 voix contre 182.

A ce moment, on demande le renvoi de la

discussion.

Par 260 voix contre 240, la Chambre re-

pousse le renvoi.

La réduction de la prise en charge de

7 kos à 6,75 combinée avec les dispositions

relatives aux mélasse aurait pour effet de

supprimer l'extraction des mélasse et de

laisser porter la décharge sur toutes les fa-

brications du sucre. La prise en charge ne

serait plus véritablement que de 6,15.

Cet amendement serait préjudiciable au

Tresor.

Le ministre des finances conclut au relè-

vement de la prise en charge à 7 0/0 propo-

sé par le gouvernement.

M. Delisse reprend le premier amende-

ment Meline qui portait la prise en charge

à 6 k. 500.

M. Meline développe l'amendement qu'il

a présenté de concert avec M. Ribot et ten-

dant à porter le rendement légal à 6 k. 50,

6 k. 75 et 7 k. pour les campagnes 1887-88,

1888-89, 1889-90.

Le député vosgien cherche à démontrer

l'excellence de la loi de 1884 en disant que

les pertes qu'elle a fait supporter au Trésor

n'excèdent pas 18 millions. Il croit que le

rendement légal qu'il propose profitera au

Tresor et qu'en frappant à 15 0/0 de leur

poils les mélasse qui servent à l'extraction

du sucre, on obtiendra des résultats satis-

faits.

L'orateur termine en disant qu'il faut per-

sévérer dans l'esprit de la loi de 1884.

M. Dauphin déclare ne pas accepter l'a-

mendement Ribot-Meline.

Cet amendement a été repoussé par 333

voix contre 212.

Le président met alors aux voix l'amende-

ment Meline-Ribot.

292 voix se prononcent pour le rejet,

247 pour l'adoption.

L'amendement Meline Ribot est repoussé.

Quelques membres demandent le renvoi

de la discussion.

La Chambre consultée, décide de continuer

la discussion.

M. Legrand (de Leelle) dit qu'il votera

contre l'article 1^{er} du projet du gouverne-

ment.

Le paragraphe 1^{er} est adopté.

M. Delisse demande qu'on fixe le chiffre

de la campagne 88-89 à 7 kilos, sans s'in-

quiéter des campagnes suivantes.

M. Sans-Leroy appuie en son nom

personnel l'amendement Delisse.

L'amendement Delisse est repoussé et les

chiffres du gouvernement sont adoptés.

L'ensemble de l'article premier est ensuite

adopté par 336 voix contre 196.

M. Renard développe un amendement

pour lequel le scrutin donne lieu à un poin-

tage.

La suite de la discussion est renvoyée à

demain.

La séance est levée à 7 h. 35.

INFORMATIONS

ELECTIONS MUNICIPALES DE DOUAI

Douai, 16 mai.

Les élections municipales ont eu lieu hier.

La liste de protestation contre le

transfert de la Faculté a été nommée

à l'unanimité des votants.

M. Drumel, professeur à la Faculté

de droit, et M. Polleville, ex-doyen

de la Faculté de Douai, tiennent la

note.

NOTRE AMBASSADEUR A BERLIN

Berlin, 16 mai

M. Herbette est rentré dans la mati-

née à Berlin.

ASSOCIATION DES JOURNALISTES

Paris, 15 mai.

Les membres de l'Association syndi-

cale professionnelle des journalistes

républicains français se sont réunis

hier au Grand-Orient, en assemblée

générale, pour réviser les statuts de

l'Association.

Après une discussion qui a duré

trois heures, les 39 articles des nou-

veaux statuts proposés par le syndicat

ont été adoptés.

Les statuts de la caisse de retraite

qui va être fondée seront discutés

dans une réunion qui aura lieu pro-

chainement.

INCIDENT ROGHEFORT-JOFFRIN

Paris, 16 mai.

Une violente polémique s'est engagée

entre M. Roghefort et M. Joffrin. Les

journaux ont publié une lettre de

M. Joffrin déclarant fausses toutes les

allégations de M. Roghefort.

M. Roghefort a répondu :

M. Joffrin m'écrit des injures, qui n'au-

raient d'importance qu'il s'agit de les

soutenir autrement qu'avec la plume. Peut-

être aurait-il été plus intéressant de m'ex-

pliquer et d'expliquer au public ce qu'il

venait faire, pendant la période électorale

de 1884, à la rédaction de l'*Intransigeant*,

ou nombre de personnes l'ont vu maintes

fois et où plusieurs de mes amis et des siens

l'ont entendu nous demander de continuer

à soutenir sa candidature, sans tenir

compte de l'interdiction que nous avait

signifiée son comité.

Cet épilétique me parle de Vermorel, de

Vallès, de Gambetta, de Blanqui, de Jules

Guesde et même de Bazzaine ; mais il ne ré-

pand pas à la seule question à laquelle il

devait une réponse.

Nous avons heureusement conservé la

lettre nous intimant l'ordre de rayer de

notre liste les candidats ouvriers que nous

y avions portés. Joffrin en a été. S'il lui pre-

nait l'intention de la nier aussi, puisqu'il

nie tout, nous l'invitions à venir en exami-

ner l'original dans nos bureaux, qu'il con-

naît bien, lui qui les a si longtemps fré-

quentés.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-INFÉRIEURE

Rouen, 16 mai.

Hier, dans l'élection du canton de

Buchy (Seine-Inférieure), M. Leballleur,

républicain, a été élu.

CONSEIL GÉNÉRAL DES ARDENNES

Mézières, 16 mai.

Hier, une élection au conseil général

a eu lieu dans le canton de Monthois

(Ardenne).

M. de Ladoucette, conservateur, a

été élu.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Berlin, 16 mai.

L'article de fond de la *National Zeitung*,

consacré à l'Exposition universelle, recom-

mande que les adversaires eux-mêmes de la

Révolution de 1789 ne pourraient amoindrir

l'importance réformatrice d'une révolution

qui, de même que la *Marxistische*, a trouvé

un écho partout. Cependant, on s'explique

que les gouvernements monarchiques ne

puissent célébrer un tel anniversaire. Une

exposition simplement nationale peut d'ail-

leurs refléter d'une manière imposante et

centralisée le travail, l'industrie et les arts

de la France.

Dépêches de l'Étranger

Par fil spécial de la Tribune

RÉORGANISATION DE L'ALSACE-LORRAINE

Strasbourg, 16 mai.

Le *Journal d'Alsace* annonce que les pro-

jets de loi relatifs à la ré

arrêter sans opposer aucune résistance. Il parait plongé dans un profond accablement.

Le parquet de Roanne, aussitôt prévenu, s'est transporté sur les lieux, accompagné du docteur Bertrand chargé de procéder aux constatations légales.

LA RÉGION

LOIRE

La Ricamarie. — Incendie. — Avant-hier soir, vers dix heures, un incendie s'est déclaré chez M. Muthon, épicière, rue Cadet, maison Bachelard.

Au premier signal les voisins sont accourus et se sont mis en devoir de combattre le feu.

On croit que le feu a été mis, inconsciemment, par un petit enfant de trois ans.

Les pertes, évaluées à 2,000 francs, sont couvertes par une assurance.

Accident de mine. — Vers cinq heures du matin, avant-hier, le nommé Jacques Robin, cinquante ans, ouvrier piqueur au puits de la Loire, descendait par un plan incliné dans l'intérieur de ce puits pour se rendre dans son chantier.

Un cheval ayant heurté une pièce de bois qu'il portait sur l'épaule, Robin est tombé et, dans sa chute, s'est fracturé la clavicule droite.

Transporté chez M. le docteur Dujol, le blessé, après un premier pansement, a été ramené à son domicile, rue Royet, 65. Il en sera quitte pour un repos absolu d'un mois environ.

Impôts et patentes. — L'Officiel de ce jour publie un état indiquant, par département, le nombre et le montant en principal des cotes mobilières, d'après le dénombrement des états du montant des rôles généraux de 1885.

Nous y trouvons pour la Loire un total de 84,614 cotes, dont le montant est de 420,408 fr. 50. La Haute-Loire figure dans ce tableau pour un chiffre de 49,187 cotes, produisant la somme de 157,011 francs.

Lorette. — Fête scolaire. — La fête organisée au profit de la Société du Sou des Ecoles est fixée au dimanche 22 mai.

Tout fait prévoir qu'elle sera des plus brillantes. Cinq sociétés musicales des environs, plusieurs artistes de Saint-Etienne et de Rive-de-Gier, la Société de gymnastique la Joyeuse de Lorette, prêteront leur concours.

Le défilé commencera à une heure précise du soir et sera suivi d'un concert sur la place de la Mairie. A cinq heures, tirage de la tombola, dont les lots sont aussi beaux que nombreux.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Comité électoral de l'Alliance des Républicains-socialistes et indépendants du III^e arrondissement. — Ce soir, réunion de tous les adhérents, à huit heures, chez Côte, café-restaurant de la jeune France, 2, rue Montebello. Très urgent, Le Comité.

LYON ET LE RHONE

Les Elections d'Hier

Ainsi qu'on l'a vu par les résultats que nous avons publiés, hier, un second tour de scrutin est nécessaire pour pourvoir au siège de conseiller général vacant, dans le canton de Neuville, par suite du décès du citoyen Gay, et au siège de conseiller d'arrondissement vacant, dans le III^e arrondissement de Lyon, par suite du décès du citoyen Anstett. Ce second tour de scrutin aura lieu dimanche prochain.

Les candidats radicaux socialistes tiennent la tête dans ce tournoi électoral.

Dans le canton de Neuville, le citoyen Chassagnieux, socialiste, a obtenu 850 voix contre 737 données à M. Collomb, opportuniste; 637 données à M. Dubouis, également opportuniste, et 330 données à M. Lagrange, réactionnaire clérical.

Dans le III^e arrondissement de Lyon, le citoyen Oddoux, socialiste, a obtenu 2,808 voix contre 1710 données à M. Labouret, opportuniste.

Il est inutile d'insister sur l'importance de ces résultats, qui établissent mieux que les démonstrations les plus savantes, le terrain que gagne le parti radical socialiste.

On nous assure que, par suite d'engagements pris, le citoyen Labouret, n'ayant pas été élu au premier tour de scrutin, conseiller pour le III^e arrondissement, se retirerait de la lutte. Nous serons bientôt fixés sur l'exactitude de cette décision, dont il conviendrait de féliciter le citoyen Labouret. Toutefois, et quoi qu'il adienne, le succès de la candidature du citoyen Oddoux ne nous paraît pas douteux.

Dans le canton de Neuville, la situation est moins rassurante. L'entrée en ligne, à la dernière heure, de M. Lagrange, candidat monarchiste et clérical, est de nature à inquiéter les républicains et s'inspirent pas contre l'ennemi commun. Avec leur astuce ordinaire, mais bien éveillée, les réactionnaires se sont gardés de

prendre franchement position et de proposer officiellement une candidature; ils se sont bornés à conserver une attitude en apparence expectante, tandis qu'ils travaillaient, en réalité, en dessous, suivant leur coutume, avec l'espoir de profiter de la division des voix républicaines réparties sur les noms de plusieurs candidats.

Cette tactique ne leur a, heureusement, pas réussi; mais elle les oblige, aujourd'hui, à se démasquer et à entrer résolument dans l'arène.

Si l'on avait des doutes, la note suivante que publie le *Salut Public* suffirait pour les dissiper :

M. Lagrange, dit le journal réactionnaire, qui ne se présentait pas, a obtenu 330 voix de conservateurs. Nous espérons qu'au deuxième tour de scrutin les 2,658 électeurs qui se sont abstenus au premier tour prendront la peine d'aller voter, et comme les quatre cinquièmes au moins d'entre eux sont des conservateurs, il leur sera facile de remporter la victoire.

En effet, les républicains n'avaient aucun motif de s'abstenir. Leurs trois candidats représentaient bien toutes les nuances du parti et chacun pouvait faire un choix selon ses goûts particuliers. Nous allons voir si ceux qui ont eu le malheur de s'effacer devant celui qui a obtenu davan-

Le *Nouvelliste* est plus affirmatif encore :

Il faut remarquer, déclare-t-il, que les républicains quoique divisés, se sont portés en masse au scrutin — ils ont donné tout ce qu'ils pouvaient donner dans ce canton de Neuville, qu'on pourrait à facilement leur enlever.

Le scrutin d'hier a donné le même résultat que celui des dernières élections générales.

M. Lagrange ne se présentait pas. Les 330 électeurs qui ont voté pour lui l'ont fait spontanément et dans le but de décider l'honorable M. Lagrange à poser sa candidature pour le scrutin de dimanche.

C'est donc une affaire entendue : M. Lagrange est bien et dûment candidat et les réactionnaires sont prévenus qu'il est l'oint chargé de porter haut et ferme l'oriflamme du trône et de l'autel.

Il est d'usage, lorsque la réaction tente d'affronter les luttes électorales, que toutes les fractions du parti républicain se groupent en un faisceau compact, pour opposer une digue à ses projets audacieux. Les principes veulent qu'elles réunissent tous leurs suffrages sur le nom du candidat qui a obtenu le plus de voix au premier tour de scrutin. Il n'y a pas, en effet, de républicain digne de ce nom qui consentirait, pour satisfaire son ambition, à persister dans le maintien d'une candidature qui pourrait être la cause de divisions criminelles.

Cette manière de voir, nous le résumons à l'espérance, sera celle de tous les citoyens Chassagnieux, Gay, et au siège de conseiller d'arrondissement vacant, dans le III^e arrondissement de Lyon, par suite du décès du citoyen Anstett. Ce second tour de scrutin aura lieu dimanche prochain.

Les candidats radicaux socialistes tiennent la tête dans ce tournoi électoral.

Dans le canton de Neuville, le citoyen Chassagnieux, socialiste, a obtenu 850 voix contre 737 données à M. Collomb, opportuniste; 637 données à M. Dubouis, également opportuniste, et 330 données à M. Lagrange, réactionnaire clérical.

Dans le III^e arrondissement de Lyon, le citoyen Oddoux, socialiste, a obtenu 2,808 voix contre 1710 données à M. Labouret, opportuniste.

Il est inutile d'insister sur l'importance de ces résultats, qui établissent mieux que les démonstrations les plus savantes, le terrain que gagne le parti radical socialiste.

On nous assure que, par suite d'engagements pris, le citoyen Labouret, n'ayant pas été élu au premier tour de scrutin, conseiller pour le III^e arrondissement, se retirerait de la lutte. Nous serons bientôt fixés sur l'exactitude de cette décision, dont il conviendrait de féliciter le citoyen Labouret. Toutefois, et quoi qu'il adienne, le succès de la candidature du citoyen Oddoux ne nous paraît pas douteux.

Dans le canton de Neuville, la situation est moins rassurante. L'entrée en ligne, à la dernière heure, de M. Lagrange, candidat monarchiste et clérical, est de nature à inquiéter les républicains et s'inspirent pas contre l'ennemi commun. Avec leur astuce ordinaire, mais bien éveillée, les réactionnaires se sont gardés de

prendre franchement position et de proposer officiellement une candidature; ils se sont bornés à conserver une attitude en apparence expectante, tandis qu'ils travaillaient, en réalité, en dessous, suivant leur coutume, avec l'espoir de profiter de la division des voix républicaines réparties sur les noms de plusieurs candidats.

Cette tactique ne leur a, heureusement, pas réussi; mais elle les oblige, aujourd'hui, à se démasquer et à entrer résolument dans l'arène.

Si l'on avait des doutes, la note suivante que publie le *Salut Public* suffirait pour les dissiper :

M. Lagrange, dit le journal réactionnaire, qui ne se présentait pas, a obtenu 330 voix de conservateurs. Nous espérons qu'au deuxième tour de scrutin les 2,658 électeurs qui se sont abstenus au premier tour prendront la peine d'aller voter, et comme les quatre cinquièmes au moins d'entre eux sont des conservateurs, il leur sera facile de remporter la victoire.

En effet, les républicains n'avaient aucun motif de s'abstenir. Leurs trois candidats représentaient bien toutes les nuances du parti et chacun pouvait faire un choix selon ses goûts particuliers. Nous allons voir si ceux qui ont eu le malheur de s'effacer devant celui qui a obtenu davan-

Le *Nouvelliste* est plus affirmatif encore :

Il faut remarquer, déclare-t-il, que les républicains quoique divisés, se sont portés en masse au scrutin — ils ont donné tout ce qu'ils pouvaient donner dans ce canton de Neuville, qu'on pourrait à facilement leur enlever.

Le scrutin d'hier a donné le même résultat que celui des dernières élections générales.

M. Lagrange ne se présentait pas. Les 330 électeurs qui ont voté pour lui l'ont fait spontanément et dans le but de décider l'honorable M. Lagrange à poser sa candidature pour le scrutin de dimanche.

« L'idée de la patrie enfante les héros et les grandes choses, c'est elle qui soutient le soldat dans l'accomplissement de ses devoirs, allant jusqu'au sacrifice de sa vie, pour sauvegarder l'honneur national.

« C'est au nom de la patrie que je viens vous dire : Souvenez-vous, n'oubliez pas le passé; travaillez pour que si un jour la France a besoin de ses enfants, vous soyez prêts à la défendre.

« C'est à la France que je porte mon toast, à sa prospérité, à sa grandeur, à la réalisation de ses espérances dans l'avenir! »

Est-il besoin de dire que ces nobles paroles qui dénotent une âme fière et des sentiments élevés ont été chaleureusement applaudies? Cette courte allocution pleine de feu et de cœur fait le plus grand honneur à M. Méroz; c'est ainsi que doit parler un vrai citoyen, un patriote sincère; M. Méroz est l'un et l'autre et nous sommes heureux de le lui dire.

Puis M. Bouvier, vice-président, souhaitant la bienvenue aux tireurs de Genève, Lons-le-Saunier, Mâcon, Rive-de-Gier, Tournus et Saint-Etienne, exprime le désir de les voir arriver les premiers au classement, comme ils sont arrivés les premiers au point de tir.

Enfin, on a procédé à la délivrance des coupes déjà obtenues, la première par M. Plamant, qui a fait ses cinquante cartons en une heure trente-cinq minutes, les autres par MM. Michel, Perrier, Henri Méroz, Monod, de Lyon, et Arbet, de Rive-de-Gier.

Deuxième journée. — Hier lundi, deuxième journée du concours, le 10^e et le 38^e de ligne ont exécuté leur tir à la cible. Amusez-vous. On a remarqué dans les délégations de ces deux régiments d'excellents tireurs.

Les mouches primées de la journée ont été faites par MM. de Beyer et Guy de Massiac, de Dijon; Semet, de Genève; Couder, de Châlons; de Fallettas, de Dôle; Sarré, de Lusinay; Muller, Plamant, Méroz, Bourdon, Perrier et Guéry, de Lyon.

An déjeuner, M. Bertet, administrateur de service, a souhaité la bienvenue à la délégation de la Société de tir de Dijon, arrivée le matin, et a décerné à MM. de Fallettas et Guy de Massiac, les coupes commémoratives qu'ils avaient gagnées, le premier à l'arme nationale, le second à la carabine.

Accident conjuré. — Un nommé Brochet, restaurateur à Rochetaillée, a failli, hier, vers dix heures du soir, être écrasé par le car Ripart qui fait le service de Perrache à la Pile.

L'intervention immédiate de M. Jules Robelet, employé à la pharmacie Prince, a conjuré un malheur qui paraissait inévitable.

Dans le public, chacun s'accordait à dire que Brochet voulait attirer à ses jours. Une ronde de police l'a conduit au poste de la Permanence.

Hôpital général. — Joséphine Coste, la malheureuse jeune fille qui avait tenté de se suicider sur la ligne de Genève près le Parc, est morte hier, à 4 heures du matin, des suites de son horrible mutilation.

L'agonie de cette pauvre fille a été terrible.

— Thérèse Haefler, native du Bas-Rhin, demeurant rue Désirée, 47, à Saint-Etienne, s'est jeté volontairement dans Rhône près de la place Saint-Clair.

Retenue aussitôt par des témoins de son acte le désespoir, cette malheureuse a été conduite à l'hôpital général.

Feu de paille. — (6^e arrondissement.) — MM. les membres honoraires et exécutants sont invités à une réunion, qui aura lieu aujourd'hui, à 8 heures du soir, chez M. Fédouille, rue Duguesclin, 165. Urgent.

Solidarité ouvrière. — Cueillette faite par l'ancien bureau de la Chambre syndicale des parqueteurs et réparateurs, au profit des victimes de la maison Rochier, par M. Pivot la somme de 4 francs.

Concerts-Bellecour. — Ce soir, mardi 17 mai, à huit heures et demie, dixième grande fête artistique, au kiosque de Bellecour, retardée par suite du mauvais temps, avec le concours de M. Igo Bedetti dans un solo de violoncelle sur une *Fantaisie de Concert*.

Le programme reste le même que celui annoncé vendredi dernier et que nous donnons plus loin.

Nous souhaitons vivement que la température devienne enfin raisonnable pour que l'on puisse jouir de ces charmantes soirées.

Villefranche. — Conseil d'arrondissement. — Voici pour Villefranche-Ville les résultats de l'élection en vue de la nomination d'un conseiller d'arrondissement :

Inscrits : 2,930. — Votants : 623

BOISSIERE, républicain..... 583

Bulletins nuls et voix diverses..... 40

Audience correctionnelle du 14 mai. — Paul Noyel, sergent à Taverne, attentant à la police, un mois d'emprisonnement; Théodore Jamien, sans profession, ni domicile, un mois d'emprisonnement.

Marché du 16 mai 1887. — Bœufs : amenés, 120; vendus, 110; prix du kilo, d'achat sur pied, 68 c.; prix du kilo, de viande à l'étagère, 1 fr. 60.

Vaches : amenées, 63; vendues, 63; prix du kilo, d'achat sur pied, 40 c.; prix du kilo, de viande à l'étagère, 1 fr. 40.

Veaux : amenés, 58; vendus, 58; prix du kilo, d'achat sur pied, 85 c.; prix du kilo, de viande à l'étagère, 1 fr. 40.

Moutons : amenés, 168; vendus, 168; prix du kilo, d'achat sur pied, 80 c.; prix du kilo, de viande à l'étagère, 1 fr. 80.

Porcs : amenés, 2; vendus, 2; prix du kilo, d'achat sur pied, 80 c.; prix du kilo, de viande à l'étagère, 1 fr. 80.

Pontcharra. — Vol. — Le 10 courant, un individu resté inconnu, profitant de l'absence de la dame Chanoz, épicière à Pontcharra, s'introduisit dans son magasin et lui déroba une somme de près de 200 francs contenue dans le tiroir de la banque.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Bourg-de-Thizy. — Suicide. — Le 12 courant, le nommé Louis Denis, âgé de cinquante et un ans, tisserand à Bourg-de-Thizy, s'est suicidé en se pendait dans la tonne de son jardin. Depuis quelque temps, il avait manifesté l'intention d'en finir avec la vie. On ignore le motif de cette cruelle détermination.

Condrieu. — Concert-hal. — Comme nous l'avons annoncé, l'Harmonie de Condrieu a donné hier un concert-hal à l'hôtel Thomas.

La grande cour de l'hôtel avait été parée pour la circonstance, et de nombreux drapeaux s'y mêlaient agréablement aux roses multicolores et aux grappes de fleurs bleues des glycines.

Dès 7 h. 1/2 du soir, une foule nombreuse se pressait sous les verandas, attendant avec impatience l'ouverture du concert. Bientôt, nos jeunes artistes qui marchent toujours de progrès en progrès arrivèrent pour prendre place à l'orchestre. Ils débutèrent par un pas redoublé bien rythmé, d'un mouvement vif et martial. Nous voudrions pouvoir donner une idée des autres morceaux qui ont été joués avec une correction irréprochable de mesure et d'un ensemble parfait l'auditoire.

Un bal qui s'est prolongé très avant dans la nuit a clos cette charmante fête de famille. Il a été seulement interrompu par

le tirage de la tombola, où nous avons remarqué de magnifiques lots, entre autres un timbale en argent offerte par le président de la société, M. Pinguely, de Lyon.

Esprons que l'Harmonie de Condrieu n'a pas posé hier les colonnes d'Hercule.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 mai 1887

Présidence de M. GAILLETON, MAIRE

MM. Gramusset et Hemmel proposent d'ériger une statue sur la place Saint-Pierre à la mémoire de M. Pléney, un des bienfaiteurs de Lyon.

M. Comte donne sa démission de secrétaire du conseil, dans les termes suivants :

« Dans la dernière séance, il s'est passé au sujet des alignements aux abords des facultés un fait qui, à mon avis, sort complètement des traditions du Conseil et de toute assemblée délibérante.

« J'attends d'être en possession du procès-verbal de cette séance pour préciser ma protestation.

En attendant je viens exprimer mon intention bien arrêtée de reprendre ma place de simple conseiller. »

M. Hemmel propose l'ouverture d'un crédit de 200 fr. à affecter à chaque section de prud'homme.

M. A. Thévenet demande un complément d'éclaircissement pour le groupe scolaire de Vaise, qui est dans la complète obscurité du côté de la rue de la Duchère.

Sont nommés membres de la Commission pour la fête nationale du 14 juillet : MM. Montvert, Anfray, Javot, Affre, Damont, Pichat, Bérignon, Louis Thévenet, Vauze, Rallay, Antoine Thévenet, Deschamps et Gramusset.

M. Trussellier, dans le projet du budget demande la suppression de l'emploi contrôleur des catapèdes des domes et celui d'inspecteur, ces employés continuant toujours à toucher 2,800 fr. de traitement.

La réorganisation des sapeurs pompiers vient enfin en discussion, le rapport est très long sur ce sujet important, le maire à son tour donne de grands détails sur le système d'organisation projeté.

M. Deschamps pose très nettement à l'administration la question de savoir si le casernement des pompiers sera disposé pour être adopté pour un personnel marié ou célibataire.

Plusieurs membres du conseil échangeront entre eux de nombreuses questions et déclarations de nombreux exemples à suivre.

M. Combet croit qu'il n'y a rien à gagner à un changement, il voudrait voir simplement une amélioration au système actuel.

M. Dupuis est en contradiction avec son collègue et il démontre combien il est difficile d'exiger des pompiers actuels ce que l'on serait en droit d'attendre d'une organisation semblable à celle de Paris.

M. Vauze appuie les conclusions du rapport de son collègue Dupuis.

Le maire met aux voix la proposition suivante : il sera créé une section de pompiers actifs et d'hommes casernes. Cette proposition est adoptée. Mais en ce qui concerne le nombre, la difficulté est plus dure à résoudre.

Le maire, qui a été si coulant pour la création des gardiens de la paix à cheval, paraît bien mal disposé à donner le chiffre demandé.

M. Dupuis donne à l'administration une bien bonne leçon d'activité dans ses travaux il conclut en disant que bien que depuis longtemps la consigne est de ronfler, il est tant de se réveiller soit d'agrir.

Le rapport de M. Bérignon est bien vivement discuté. L'administration propose ensuite le chiffre de 35 hommes non compris l'état-major.

On discute ensuite le traitement qui sera affecté aux hommes de la compagnie active, celui du commandement est fixé à 4,000 fr. avec frais de logement, le capitaine adjoint major 3,000, le chef mécanicien inspecteur du matériel, 2,400, le sergent-clair 1,500, quatre mécaniciens à 1,700 fr. par an, chauffeur 1,300, capitaine de compagnie 3,000 lieutenant, 2,500, sous-lieutenant 2,100. Vient ensuite l'organisation de la compagnie active.

La séance est renvoyée à mercredi prochain.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Température. — Lyon, 16 mai, 10 heures du matin.

A Lyon, le baromètre remonte lentement depuis hier matin et marque actuellement 763^{mm}. Pendant que cette hausse commençait, le vent inférieur tourna du N. à l'E., puis au S., d'où il souffla horriblement et matin et le vent supérieur retourna du N. au S. W. Ces rotations de vent l'accompagnaient que très rarement une hausse barométrique et l'ensemble de ces faits paraît indiquer que l'air de hautes pressions des îles-Britanniques s'avance vers l'Est, tandis que les pressions de la Méditerranée envahissent l'Espagne et le golfe de Gascogne. Dans ces conditions, des averse sont encore probables, mais la température va s'élever. Hier, le thermomètre a varié entre 5^e et 16^e; ce matin, il n'est pas descendu au-dessous de 8^e.

DÉCÈS ET INHUMATIONS

Du 16 mai

1^{er} arrondissement. — Marie Rocca, 73 ans, rue des Chartreux, 10, f. 6 h., m.; ép. Lequin, nommée Landuron, 24 ans, m.; Saint-Clair, 11, f. 10 h.

2^e arrondissement. — Adolphe Decker, 43 ans, rue Mazard, 8, f. 7 h.; Auguste Leand, 36 ans, rue Victor-Hugo, 63, f. 11 h.; Josephine Taverne, 14 ans, Charté, f. 1 h.; Josephine Coste, 20 ans, hop. gén., f. 3 h.

3^e arrondissement. — Néant.

4^e arrondissement. — V^e Gaget, née Marie Quinson, 75, rue du Sentier, 1, f. 6 h., s.; **5^e arrondissement.** — V^e Fouillet, née Marguerite Ravet, 82 ans, ch. des Grenouilles, 14, f. 8 h.; Jeanne Lavergne, 3 ans, rue de la Pyramide, 100, f. 4 h.; Jean Marcel, 68 ans, f. 11 h.; **6^e arrondissement.** — Pauline Broudel, 4 mois, rue de Vanan, 11, f. 4 h.

COUR D'ASSISES DU RHONE

Séance du 16 mai 1887

Présidence de M. BOYER. — Assesseurs, MM. GILARDIN ET LONGCHAMP

Audience du 16 Mai 1887

Hier matin 16 mai, la session des assises du département du Rhône, pour le deuxième trimestre de 1887, s'est ouverte sous la présidence de M. Boyer, conseiller à la cour d'appel de Lyon, assisté de MM. Gilardin et Longchamp, conseiller à la cour d'appel de Lyon.

Après l'appel de MM. les jurés, M. l'avocat général Tallon a donné ses conclusions

sur les excuses présentées par plusieurs jurés.

Conformément à ces conclusions et après en avoir délibéré, la cour dit que M. Chauvart est encore pour le service de la session.

Première affaire. — *Fausse en écriture publique.* — Le prévenu Saunier n'est âgé que de 25 ans, ce qui ne l'a pas empêché d'avoir déjà un casier judiciaire des mieux émaillés.

Après avoir subi six condamnations pour vol, vagabondage, etc., Saunier eut un jour la bonne fortune — aujourd'hui mauvaise pour lui, puisqu'elle l'amène sur les bancs de la cour d'assises — de trouver sur le quai de Saône un livret d'ouvrier au nom de Ferrari (Victor-Arthur). Ce livret renfermait l'extrait de naissance de son propriétaire.

S'attribuer le nom de Ferrari et se faire condamner sous ce nom qui ne lui appartenait pas, voilà ce que ne tarda pas à faire Saunier. Ce faux nom le mettait de plus en mesure de ne pas satisfaire à la loi sur le recrutement, tout en lui attirant de la part des juges devant lesquels il se présentait une indulgence relative. Ces derniers ne croyant pas se trouver en présence d'un malfaiteur aussi dangereux qu'il l'était réellement.

Par malheur pour Saunier, Ferrari, honnête ouvrier, fut un jour arrêté à sa place; tout s'expliqua alors, plainte est portée au Parquet, et Saunier comparait hier devant le jury qui l'a déclaré coupable sans admettre les circonstances atténuantes.

M. l'avocat général avait demandé à la cour que, par application de la loi du 27 mai 1885, et en raison des antécédents judiciaires de Saunier, la peine de la rélegation fut prononcée contre lui.

M^e Charpentier a déposé des conclusions tendant à dispenser, au contraire, Saunier de cette peine accessoire et a été assez heureux pour obtenir gain de cause sur ce point de droit.

En conséquence, la cour a condamné Saunier à cinq ans de travaux forcés, c'est-à-dire au minimum de la peine, sans rélegation et sans interdiction de séjour.

Deuxième affaire. — *Vol qualifié.* — Dans la nuit du 30 au 31 décembre 1886, une jument de la valeur de 1,000 fr. environ fut volée à Estrabon (Isère) au sieur Louis Thiaze, cultivateur. Toutes les recherches pour découvrir le malfaiteur restèrent infructueuses.

Dans la nuit du 3 au 4 février 1887, une jument provenant d'un échange conclu quelques jours avant avec un nommé Prost, fut volée à Lyon, au préjudice des sieurs Duby et Perret.

L'instruction a établi que la jument volée aux sieurs Duby et Perret et Thiaze était la même bête.

Prost, l'auteur du vol a été arrêté et comparait hier devant la cour d'assises, à raison de ces faits.

Malgré les dénégations de l'accusé, le jury a rapporté un verdict affirmatif, muni sur les circonstances atténuantes.

SPECTACLES ET CONCERTS

du 17 mai 1887

Théâtre des Célestins. — Bureaux 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4. — *Josephine vendue par ses sœurs*, opéra bouffon en trois actes, musique de Victor Roger. — *Une drôle de Visite*, comédie en un acte.

Kiosque de Bellecour. — Direction A. Luigini. — Tous les soirs, concert. Mardi et vendredi, 1 franc. Les autres jours, 50 centimes.

Casino des Arts, rue de la République. n° 81. — Tous les soirs spectacle concert. **Folies-Bergère.** — Le dimanche, bal de sept heures à minuit; les dimanches, de dix heures à minuit, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre.

Théâtre-Guignol (passage de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle terminé par une pantomime.

Concert le Progrès (182, rue Garibaldi). — Samedi, dimanche et jeudi à sept heures et demi, concert varié. — **Théâtre Guignol de la Guillotière.** — Brasseur, médiateur, cours Gambetta, 25.

— Tous les soirs, à huit heures, spectacle

varié.

Caveau des Célestins (Théâtre Guignol). — Tous les dimanches et fêtes, grande représentation.

Théâtre Guignol (rue Port-du-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié.

Panorama de Reischaffen. — Visible tous les jours.

Théâtre Joli. Spectacle tous les jours.

BOURSE DE LYON

du 16 mai 1887

WONDS D'ÉTAT FRANÇAIS	Comptant	ET ÉTRANGERS	Df cours
0/00 Franc. n. 80 45	Hong. 4 0/0 81.		
0/000 Franc. n. 80 50	Coup. d. 82		
0/000 Franc. n. 80 45	Russe 5 0/0 77 c.		
0/000 Franc. n. 80 45	Petites coup. 100 50		
0/000 Franc. n. 80 45	Egypte 7 0/0 373 12		
0/000 Franc. n. 80 45	Credit Lyonn. 547 50		
0/000 Franc. n. 80 45	Bank. Ottom. 465		
0/000 Franc. n. 80 45	H. R. P. Aut. 465		
0/000 Franc. n. 80 45	Autriche-Hong. 453 75		
0/000 Franc. n. 80 45	Nord-Espagne. 340		
0/000 Franc. n. 80 45	Saragosse. 340		
0/000 Franc. n. 80 45	Canal Suez. 2015		
0/000 Franc. n. 80 45	Canal inter. 97 95		
0/000 Franc. n. 80 45	Soc. fonc. Lyon. 342		
0/000 Franc. n. 80 45	D.C. Ottom. s.d.		

OBLIGATIONS

Ville de Lyon.	97 50	Lombard 3 1/2.	297 25
V. de Paris 65.	349 75	Saragosse.	349 75
V. de Paris 62.	349 75	N. Espagne 1.	349 75
V. de Paris 71.	349 75	2 ^e série.	349 75
V. de Paris 75.	349 75	Portugaises.	349 75
V. de Paris 76.	349 75	Andalous 3 1/2.	349 75
Foncière 77.	349 75	Est. Gal. L. 3 1/2.	349 75
Foncière 78.	349 75	Etat de Serbie.	349 75
Foncière 79.	349 75	Terre-N. 8 1/2.	349 75
Foncière 80.	349 75	Her-Bocum.	349 75
Foncière 81.	349 75	C. g. aux 3.	349 75
Foncière 82.	349 75	C. g. E. 5.	349 75
Foncière 83.	349 75	Emp. Hong.	349 75
Foncière 84.	349 75	Russe 4 1/2.	349 75
Foncière 85.	349 75	Canal int. 5.	349 75
Foncière 86.	349 75	Canal Rhone.	349 75
Foncière 87.	349 75	Mostag. Tiar.	349 75
Foncière 88.	349 75	Autrich. hyp.	349 75
Foncière 89.	349 75	Autrich. hyp.	349 75
Foncière 90.	349 75	Autrich. hyp.	349 75
Foncière 91.	349 75	Autrich. hyp.	349 75
Foncière 92.	349 75	Autrich. hyp.	349 75
Foncière 93.	349 75	Autrich. hyp.	349 75
Foncière 94.	349 75	Autrich. hyp.	349 75
Foncière 95.	349 75	Autrich. hyp.	349 75
Foncière 96.	349 75	Autrich. hyp.	349 75
Foncière 97.	349 75	Autrich. hyp.	349 75
Foncière 98.	349 75	Autrich. hyp.	349 75
Foncière 99.	349 75	Autrich. hyp.	349 75
Foncière 100.	349 75	Autrich. hyp.	349 75

BOURSE DE PARIS

du 16 mai 1887

Précédente	VALEURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 1/2	Francs nom.	80 1/2	80 45
3 1/2	Francs ex.	80 1/2	80 45
3 1/2	Amortissable.	80 1/2	80 45
4 1/2	Franc. 1883.	108 1/2	108 1/2
5 1/2	Italian.	98 05	98 15
4 1/2	Espagne 4 1/2 ext.	86	85 1/2
4 1/2	Hongrois 4 1/2.	82	82
3 1/2	Portugais 3 1/2.	56 75	56 70
4 1/2	Turc.	370 82	370 82
4 1/2	Dettes d'Egypte uni.	4125	4125
4 1/2	Banque de France.	1386	1386
4 1/2	Credit Foncier.	1386	1386
4 1/2	Bank. d'Esp. Paris.	547 50	547 50
4 1/2	Credit Lyonnais.	547 50	547 50
4 1/2	Bank. Ottomane.	507 50	507 50
4 1/2	Bank. Autrichienne.	465	465 25
4 1/2	Panama.	400	400
4 1/2	Paris-Lyon-Médit.	1222 50	1222 50
4 1/2	Autrichiens.	452 50	455
4 1/2	Lombard.	176 25	176 25
4 1/2	Saragosse.	302 50	301 25
4 1/2	Nord-Espagne.	341 25	345 45
4 1/2	Méditerran. (C. Ital.).	772 50	772 50
4 1/2	Suez.	2021 25	2021 25
4 1/2	Consol. à Londres.	103 1/4	103 1/4

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON

BULLETIN DU 13 MAI

NOM.	SORT.	FRANCO	CHINE	BENG.	JAPON.	PEROU.	INDUS.	CAUC.	STYR.	POUR.
46	Org.	18	3	10	1	6	3	1	386	
27	TRAM.	1	1	5	1	1	1	1	1839	
64	Grèges.	15	3	13	2	1	2	14	11	4805
7	Div.	1	1	1	1	1	1	1	1	4805
2	Bob.	1	1	1	1	1	1	1	1	4805
1	LAIN.	1	1	1	1	1	1	1	1	4805

CONDITION DES SOIES D'AUBERNAIS

BULLETIN DU 13 MAI

NOM.	SORT.	FRANCO	CHINE	BENG.	JAPON.	PEROU.	INDUS.	CAUC.	STYR.	POUR.
6	Org.	1	1	1	1	1	1	1	247	
91	TRAM.	1	1	1	1	1	1	1	247	
91	Grèges.	1	1	1	1	1	1	1	247	
91	Div.	1	1	1	1	1	1	1	247	
403	LAIN.	1	1	1	1	1	1	1	247	

CONDITION DES SOIES DE SAINT-ETIENNE

BULLETIN DU 14 MAI

NOM.	SORT.	FRANCO	CHINE	BENG.	JAPON.	PEROU.	INDUS.	CAUC.	STYR.	POUR.
16	Org.	6	3	10	1	6	3	1	1475	
12	TRAM.	1	1	5	1	1	1	1	1098	
12	Grèges.	1	1	5	1	1	1	1	1098	
12	Div.	1	1	5	1	1	1	1	1098	
30	LAIN.	1	1	5	1	1	1	1	1098	

BALLOTS PRESÉS

Org.	Grèges.	Div.	Bob.	LAIN.
386	1839	4805	4805	4805
247	247	247	247	247
247	247	247	247	247
247	247	247	247	247

Ouvrées, 24. — Grèges, 10. — Monlins, 1.

Décreusage, 24.

CONDITION DES SOIES D'AUBERNAIS

BULLETIN DU 13 MAI

NOM.	SORT.	FRANCO	CHINE	BENG.	JAPON.	PEROU.	INDUS.	CAUC.	STYR.	POUR.
6	Org.	1	1	1	1	1	1	1	247	
91	TRAM.	1	1	1	1	1	1	1	247	
91	Grèges.	1	1	1	1	1	1	1	247	
91	Div.	1	1	1	1	1	1	1	247	
403	LAIN.	1	1	1	1	1	1	1	247	

Dernier numéro publié: 30.

Total du 1^{er} au 9^{er} kilog. 3042.

Opérations de décreusage: 2.

de titrage: 1.

Le Gérant: F. BLANC.

IMPRIMERIE NOUVELLE LYONNAISE.

Avenue de la République, 52 et rue Palais-Grillet, 2.

Etude de M^e PEIRON, avoué à

Lyon, rue d'Algerie, 19

VENTE

Au Palais-de-Justice, à Lyon

Le Samedi 25 mai 1887

1^{er} UN

TERRAIN

Sis à Lyon

Rue Chevreul

(710 mètres)

2^e UN

TERRAIN

Sis à Lyon

Rue Chevreul

(365 mètres)

3^e UN

MAISON

Sise à Lyon

Rue Saint-Jérôme, 37

MISES A PRIX

1^{er} lot, 15,000 fr. 2^e lot, 12,000 fr.3^e lot, 15,000 fr.S'adresser à MM^e Peiron et

Nérard, avoués à Lyon.

Etude de M^e REVERDY, avoué à

Lyon, rue de l'Hôtel-de-

Ville, 32.

VENTE

Participation judiciaire avec

concours d'étrangers

Au Palais-de-Justice, à Lyon

D'UNE

MAISON

Sis à Lyon, rue Bugaud, 120

Adjudication au samedi 28 mai 1887

A midi

Mise à prix: 50,000 fr.

Pour extrait: E. REVERDY.

N. B. — Pour plus amples

renseignements, s'adresser à

M^e Reverdy, avoué poursuivant,et M^e Flori, avoué co-

licitant, et pour voir le cahier

des charges, au greffe du tri-

bunal civil de Lyon, où il est

déposé.

Régisse Auvergne aux bour-

geois de

sép. souveraine contre irri-

tation, catarrhe, rhume, bron-

chite, toux, etc. 1/2 boîte, 0,75

Auvergne, à Morestel (Isère).

M^e CLAUDIA

Somme d'infirmités sur ma-

ladies, événements de la vie, etc.

Moyen de réussir en tout.

Cartes, lignes de la main et

magnétisme. — Prix modérés.

Discretion. Rue Centrale, 4,

au 3^e. Correspondance.Etude de M^e FORE, avoué à

Lyon, rue Tupin, 34

VENTE

Aux Enchères publiques

SUR LICITATION

En l'audience des Cribes du

Tribunal civil de Lyon

D'UNE PETITE

PROPRIÉTÉ

SISE A LYON

Rue Ste-Anne-de-Baraban, 26

Adjudication au Samedi 4 juin 1887

A midi

Mise à prix: 3,000 francs

Pour tous renseignements,

s'adresser à M^e Fore, avoué,

et pour voir le cahier des

charges, au greffe du Tribunal

civil de Lyon, où il est déposé.

Etude de M^e PEILLON, avoué à

Lyon, rue Mercière, 34

VENTE BÉNÉFICIAIRE

Devant le Tribunal civil de Lyon

au Palais-de-Justice

D'UNE

PROPRIÉTÉ BOURGEOISE

dite Villa des Courtils

COMPRENANT

Maison d'habitation et Jardin

ET D'UNE

PARCELLE DE TERRE

Sises à St-Julien-sur-le-Suran

lieu du Bourg, arrondissement

de Lons-le-Saunier

(Jura)

Adjudication au samedi 28 mai 1887, à midi

Mise à prix: 6,000 fr.

Signé: PEILLON.

Pour tous renseignements,

s'adresser à M^e Peillon, avoué

poursuivant.

Etude de M^e PEILLON, avoué à

Lyon, rue Mercière, 34, et

de M^e VERRIER, notaire à

Lyon, rue de la République,

n° 28.

VENTE BÉNÉFICIAIRE

En la Chambre des adjudica-

tions des notaires de Lyon,

avenue de l'Archevêché, 2, et

par le ministère de M^e Ver-

rier,

D'UNE

CRÉANCE

s'élevant en totalité à

82,000 Francs

Existant au profit de la suc-

cession bénéficiaire de Claude-

Antoine Gauthier, contre les

maris Ferré.

ADJUDICATION au mercredi

18 mai 1887, à 1 h. du soir

Mise à prix: 15,000 fr.